



28-bd National – 13001 Marseille
Tél. : 04 91 91 15 86
Courriel : contact@boudmer.org

Marseille, le 10 mars 2015

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dans les locaux de la Maison de la Mer,
Plage du Prophète – 13007 Marseille

Samedi 28 Mars 2015, de 9h30 à 10h30

*Bienvenue à tous les adhérents de BOUDMER : aux nouveaux adhérents, comme aux anciens. L'Assemblée Générale est un moment important de la vie associative. Merci par avance de votre participation, en vous espérant nombreux (si vous voulez bien prévenir de votre participation à contact@boudmer.org)
Pour les adhérents qui n'auraient pas encore renouvelé, vous trouverez ci-joint un formulaire à nous faire parvenir avant ou à remplir sur place.
Pour ceux qui ne pourront être présents, en annexe 1 un pouvoir pour participer aux votes.*

Ordre du jour

Proposition de modification de nos statuts.

Mise à jour des articles (1,4,5,6,7,9,11,12, 13, 14,15 et 16). Il s'agit de précisions et clarifications sur les modalités de fonctionnement mais ne concernent pas l'objet de l'association.

Ces modifications seront exposées en séance et soumises au vote.



28-bd National – 13001 Marseille
Tél. : 04 91 91 15 86
Courriel : contact@boudmer.org

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Dans les locaux de la Maison de la Mer,
Plage du Prophète – 13007 Marseille

Samedi 28 Mars 2015, de 10h30 à 12h00

*Bienvenue à tous les adhérents de BOUDMER : aux nouveaux adhérents, comme aux anciens. L'Assemblée Générale est un moment important de la vie associative. Merci par avance de votre participation, en vous espérant nombreux (si vous voulez bien prévenir de votre participation à contact@boudmer.org)
Pour les adhérents qui n'auraient pas encore renouvelé, vous trouverez ci-joint un formulaire à nous faire parvenir avant ou à remplir sur place.
Pour ceux qui ne pourront être présents, en annexe 1 un pouvoir pour participer aux votes.*

10h30/12h00 : Assemblée générale ordinaire :

1. Rapport moral de l'année 2014 présenté par JR Hietin, président) ; soumis à approbation.
2. Rapport d'activité de l'année 2014 présenté par P Lieutaud et P.Thomé; soumis à approbation.
3. Rapport financier de l'année 2014 présenté par P Webermann; soumis à approbation.
Avec vote sur l'affectation du résultat ;

4. Renouvellement partiel du Conseil d'administration :

Administrateurs sortants ne se représentant pas :

Jean Régis Hiétin; Guy Battaglia ; Blandine Peyron

Administrateurs sortants et candidats :

Pierre Webermann ; Alain Blayo ; Michel Courtault ; Sabine Tostain

Nouvelles candidatures:

René Barthélémy ; Ysabel Bels ; Jean Charroing ; Robert Maurin ; Pierre Millet ; Dominique Soubie

8 postes à pourvoir ; 10 candidats ;

les bulletins de vote concernant le renouvellement des candidatures au Conseil d'Administration seront distribués à l'entrée de l'assemblée aux adhérents à jour de leur cotisation. Il sera demandé à chaque votant de cocher 8 noms sur la liste (8 noms maximum sous peine de nullité).

5. Présentation des projets 2015 et du budget prévisionnel;

12h00/12h30 : Temps d'échanges ; discussion ouverte

Cette assemblée générale sera clôturée par un pot.

Jean-Régis HIÉTIN
Président

15convocAG28mars.doc

Page 2 sur 3

13/03/15-phT



28-bd National – 13001 Marseille
Tél. : 04 91 91 15 86
Courriel : contact@boudmer.org

Annexe 1 : Pouvoir AG Boudmer

POUVOIR Valable pour les 2 assemblées générales et cessible

Je, soussigné(e) :

Donne pouvoir à :

pour me représenter lors des assemblées générales de Boudmer.
Le samedi **28 mars 2015**, à la maison de la mer.

Fait à :

Le :

Signature :

D'après les statuts, seuls les personnes à jour de leurs cotisation auront le droit de participer aux votes. Un adhérent ne peut recevoir plus de 4 pouvoirs.

Les représentants des structures adhérentes ont aussi droit de vote.

Annexe 2 : bulletin d'adhésion

Je renouvelle mon adhésion pour l'année 2015

NOM :

Prénom :

N° d'adhérent :

Mes coordonnées ont changé :

Fixe :

Portable :

E.Mail :

Rappel des cotisations : 25,00 € par personne

35,00 € par famille

15,00 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.